



Modification règlement parking

Par **CRX**, le **17/12/2018** à **19:13**

Bonjour,

Notre copropriété dispose d'une cour intérieure dans laquelle des voitures sont garées. Les places sont libres. À date, rien ne semble régir ce point dans le règlement de copropriété. Plusieurs copropriétaires souhaiteraient faire voter que "seuls les copropriétaires habitant l'immeuble aient le droit d'y garer leur voiture afin d'éviter que les propriétaires bailleurs en face un commerce". En effet, des locataires de l'immeuble y garent leur voiture car ils indiquent la payer dans leur loyer. Ce changement dans le règlement doit il être voté à l'unanimité ou à la majorité ou à la majorité double ?

Je vous remercie de votre aide,
Cordialement